

## Enseigner l'espagnol à l'Université aujourd'hui ?

JACQUES TERRASA  
(*Université d'Aix-Marseille*)

Les Journées d'étude de la SHF sont l'occasion de mises au point, de bilans sur la place du monde hispanique dans l'enseignement supérieur. Aujourd'hui, il s'agit de réfléchir à notre métier d'enseignant-chercheur. Ou seulement d'enseignant, pour tous les collègues PRAG qui, depuis une vingtaine d'années, prennent en charge des tâches d'enseignement de plus en plus volumineuses, au détriment d'une recherche qui, pour la plupart d'entre eux, est aussi conséquente que celle d'un enseignant-chercheur, sans bénéficier pour autant des mêmes avantages horaires.

Vingt ans : c'est le nombre d'années que l'auteur de ces lignes a déjà passées comme titulaire d'un poste dans l'université française. Plus qu'une expérience, un déphasage par rapport à ce qu'est devenu ce métier aujourd'hui. Lors de mon recrutement comme maître de conférences en 1991, l'essentiel du travail consistait à donner des cours et à distribuer quelques photocopies, à participer à des colloques organisés d'une manière presque artisanale et bénéficiant d'une certaine intimité due à une participation peu renouvelée : les mêmes collègues, à intervalles plus ou moins réguliers, se retrouvaient ainsi dans ces universités où les départements d'études hispaniques bénéficiaient d'une aura davantage due aux taux de réussite aux concours, qu'au niveau international de leur recherche. D'ailleurs, qui se souciait à l'époque de mobilité internationale, aussi bien comme enseignant que comme chercheur ? C'était avant les échanges ERASMUS et les réseaux de chercheurs auxquels nous avons peu à peu pris l'habitude de nous intégrer.

Qu'en est-il en 2012 ? À côté de nos « missions fondamentales » – comme on les désigne –, à savoir l'enseignement et la recherche, les tâches et les responsabilités se sont multipliées de manière inquiétante. La dégradation des conditions de travail, la bureaucratisation du métier, la multiplication des contraintes administratives... sont venues alourdir notre quotidien d'enseignant, au point que, pour certains d'entre nous, aller donner un cours peut apparaître comme une pause dans le travail de gestionnaire qui constitue à présent ce troisième tiers de notre métier (bien plus qu'un tiers, si ce n'est dans la réalité, au moins au

niveau de notre perception !). Mais pour ne pas nous laisser entraîner dans cette spirale sans fin, revenons au sujet principal de cette communication.

Enseigner l'espagnol à l'université aujourd'hui ? Cette simple question entraîne une série de questions auxquelles il sera difficile de répondre en quelques minutes. Enseigner à qui ? À quels étudiants ? Des spécialistes de la langue et de la culture hispaniques – en LLCE ? Des étudiants qui demandent une langue actuelle et appliquée, et pour lesquels la littérature ou l'histoire importent peu – en LEA ? Des étudiants spécialistes d'autres disciplines, pour qui l'espagnol n'est qu'un appoint – en LANSAD ? Enseigner par qui ? Des enseignants-chercheurs, pour qui l'enseignement n'est qu'une facette de leurs activités, comme nous l'avons vu en préambule, à côté de la recherche et des responsabilités collectives – avec le tiraillement toujours difficile entre ces trois domaines ? Des titulaires de concours du second degré recrutés à l'université (PRAG et PRCE) pour effectuer un maximum d'heures d'enseignement – à côté de nombreuses heures de recherche et parfois des responsabilités qui n'entrent pas dans leur statut, mais qu'ils assument pour que nos départements puissent fonctionner ? Des lecteurs étrangers ? Des ATER ? Des moniteurs ? De nombreux vacataires qui doivent jongler avec leur service à assurer parallèlement en collège ou lycée ? Mais aussi, enseigner où ? À Paris ou à La Réunion ? Dans un gros département avec plusieurs dizaines d'enseignants titulaires (Paris-Sorbonne, par exemple) ou dans une minuscule section, où l'équipe se compte sur les doigts d'une main (comme à l'Université de Corte) ? Pourrait-on encore enseigner comme il y a trente ans, avec des photocopiés, de vieilles diapositives ou des cassettes vidéo qui se bloquaient dans l'appareil ? Peut-on même éviter d'enseigner aujourd'hui sans se servir d'une plateforme *Moodle* et une évaluation régulière des enseignements ? La liste des questions que l'on se pose sur ce qui reste, malgré tout, notre activité principale (surtout dans des départements sous-encadrés, où les jeunes collègues dépassent largement leur service statutaire), va au-delà du cadre limité de cette présentation. Donc, je resterai modeste et me limiterai aux bribes (certes, fort intéressantes) que constituent la douzaine de réponses obtenues après l'envoi d'un questionnaire sur l'enseignement de l'espagnol.

Ce questionnaire était au départ un document produit par le groupe de travail du CNU sur les disciplines à petits effectifs, groupe auquel participent deux membres du bureau de la 14<sup>e</sup>

section<sup>1</sup>. Petits effectifs ? La question peut éventuellement se poser pour l'italien ; ou dans le cadre des langues défendues par la SHF, le portugais et le catalan. Pour l'espagnol, malgré la blessure d'amour-propre que cela implique, comment ne pas accepter que, depuis une douzaine d'années – lorsque les LV2 sont passées à deux heures d'enseignement en lycée et lorsque les postes au concours ont commencé à diminuer –, notre discipline a perdu environ la moitié de ses effectifs, pour les LLCE évidemment ? Tandis que le LEA continuait sa progression exponentielle<sup>2</sup>. Mais il convient cependant de nuancer le propos : dans le jeu de yoyo que constitue le nombre de postes aux concours de recrutement d'enseignants d'espagnol pour le secondaire, la remontée prévisible du nombre de ces postes à partir de 2012 va-t-elle avoir une incidence sur les effectifs en LLCE ?

Ce questionnaire, légèrement adapté, a été envoyé par la SHF aux correspondants de tous les départements d'espagnol, qui les ont transmis au(x) directeur(s) des départements en question. Avec la charge de travail qu'implique aujourd'hui ce genre de responsabilité, il est fort compréhensible de n'avoir reçu qu'une douzaine de réponses. Je dirai même que j'ai été surpris d'en recevoir autant. Et l'échantillon m'a semblé suffisamment représentatif pour dresser un court tableau, certes impressionniste (faute de données plus nombreuses), de la situation de l'enseignement de l'espagnol aujourd'hui. Les universités dont les départements d'espagnol ont répondu au questionnaire de la SHF/CNU sont les suivantes : Université de Reims Champagne-Ardenne, Université du Littoral-Côte d'Opale, Université de Caen Basse-Normandie, Université de Lyon (Lumière Lyon-II), Université de Nantes, Université de Limoges, Université de Lorraine (site de Nancy), Université Jean Monnet de Saint-Étienne, Université du Maine-Le Mans, Université Rennes-II. Je remercie ici chaleureusement les collègues qui ont pris le temps de remplir ces questionnaires.

Je commencerai d'abord par l'Université de La Réunion, car on y trouve peut-être le département d'espagnol le plus sous-encadré de France, avec 1 PR, 4 MCF, 2 PRCE et 1 crédit ATER pour encadrer plus de 350 étudiants : 157 en L1, 85 en L2, 49 en L3, auxquels on rajoutera 18 étudiants en master Recherche et 43 en master Enseignement. Le département n'a pas de lecteur ; il n'y a que le cursus LLCE qui est ouvert, pas le LEA. Malgré cet encadrement déficitaire, le département a perdu un poste de PRAG, au profit de l'IUT, et un

---

<sup>1</sup> Il s'agit de Sylvie Bouffartigue (de l'université de Savoie, pour l'espagnol) et Silvia Contarini (de Paris-Ouest Nanterre La Défense, pour l'italien).

<sup>2</sup> Par exemple, à Aix-en-Provence, alors qu'il y a une quinzaine d'années, les effectifs en première année de licence LLCE et LEA était similaires, le rapport est aujourd'hui de 1 à 5, avec près d'un demi-millier d'étudiants anglais-espagnol en L1 LEA dans la nouvelle université d'Aix-Marseille.

poste de MCF, redéployé vers une composante scientifique. Il reçoit pourtant des étudiants de tout l'océan Indien (Réunion, Mayotte, Maurice). Autant dire qu'avec ces charges pédagogiques et administratives, auxquelles s'ajoutent les difficultés dues à l'éloignement (pour se rendre aux colloques, par exemple), l'activité de recherche y est difficile. Le CA avait bien accepté la demande de création d'un second poste de PR il y a quelques années, mais le ministère l'a refusée. Avec trois départs à la retraite très prochainement, le risque est grand de voir s'aggraver encore la situation. Faut-il préciser que c'est le département qui a le premier répondu à l'enquête ?

À l'opposé, il est intéressant de constater qu'un seul département d'une université parisienne a réagi à notre sollicitation – c'est d'ailleurs la dernière enquête que j'ai reçue. Même si la situation y semble meilleure, elle n'est quand même pas exempte de sources d'inquiétude. Il s'agit de l'Université de Paris Ouest Nanterre. On y recense 6 PR et 16 MCF, 4 lecteurs et deux Allocataires. La formation concerne la licence LLCE, les licences LEA (espagnol + une autre langue) et trois bi-licences avec test d'orientation en langue à l'entrée. La principale est la licence Droit-Espagnol (80 places) ; les deux autres (Économie-Espagnol, 20 places, et Histoire-Espagnol, 15 places) sont menacées à cause du faible effectif. Ajoutons les deux masters (Recherche et Enseignement), et la préparation aux concours (CAPES, Agrégations externe et interne), pour compléter la présentation de ce gros département d'espagnol. Un département qui a comme particularité un enseignement de L1 avec majeure/mineure (l'Espagnol y est associé aux Lettres, Sciences du langage ou bien une autre langue vivante). Ce type de structure a fait remonter les effectifs depuis 2010 : de 87 à 135 étudiants en L1. Mais la place de l'Espagnol risque d'être réduite par la mise en place du système majeure/mineure en L2 en 2012, qui sera suivie par celle de L3.

Sur les 55 départements d'espagnol (environ) qui existent sur le territoire français, la douzaine de réponses obtenues ne représente qu'un peu moins du quart des réponses possibles. Mais si les réponses ainsi collectées permettent de commencer à dresser un panorama de notre enseignement, les non-réponses m'intéressent dans la mesure où ces gros départements (Paris-III ou Paris-IV, pour la capitale ; Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Aix-en-Provence pour le Sud de la France, où l'espagnol a une place historique) semblent continuer à fonctionner sans la prise de conscience d'un danger que laisse augurer la réduction des effectifs en LLCE (même compensée par une augmentation significative des inscriptions en LEA), à laquelle il faudrait rajouter les effets négatifs de la mastérisation sur

les préparations aux concours. Mais l'expression « faibles effectifs » concerne-t-elle le nombre d'étudiants LLCE en L1 (pour choisir un critère simple) ou le nombre d'enseignants-chercheurs titulaires dans ces départements ? On se pose la question, en comparant les 157 étudiants de La Réunion (pour 5 EC) aux 135 étudiants de Paris Ouest (pour 22 EC). Quatre critères peuvent expliquer ces différences. D'abord, un critère géographique, avec l'éloignement, non seulement de la Capitale, mais aussi de la Métropole. Ensuite, la filière LEA, absente à La Réunion, mais présente à Nanterre, avec des collègues qui y assurent une partie de leur service. Puis, le critère « Recherche », qui fait que des postes d'EC sont créés (ou maintenus) en raison de l'importance des laboratoires et de l'encadrement doctoral. Enfin, le critère « Concours », présent dans les deux facultés, mais depuis longtemps de manière complète à Nanterre (CAPES, Agrégations externe et interne), et depuis peu, et seulement pour le CAPES à La Réunion. « Pourtant – écrivent les deux co-responsables de ce département – nous avons eu de très bons résultats au CAPES depuis que nous avons créé la préparation au concours. Cela commence à être compromis et risque de l'être plus fortement à l'avenir, par manque encore plus flagrant de moyens, indépendamment de la baisse du nombre de postes mis au concours<sup>3</sup>. »

Si j'essaie de classer les autres départements qui ont répondu à l'enquête, deux catégories se dessinent. D'abord, celles de sections LLCE relativement importantes, avec une centaine d'étudiants en L1 et entre une douzaine et une quinzaine d'enseignants-chercheurs : Lyon-II, Rennes-II, Nantes. Puis celle de section moyennes, avec une cinquantaine d'étudiants en L1 et moins d'une dizaine d'EC : Université de Limoges, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université du Maine-Le Mans, Université de Caen-Basse Normandie, Université de Lorraine (site de Nancy).

Parmi les trois départements de taille relativement conséquente, le plus important serait Lyon 2, avec 17 EC (dont 5 PR à partir de septembre 2012). C'est aussi celui qui m'a fourni le plus d'informations, comme celle, par exemple, sur l'évolution des effectifs en Licence, passé pour la L1 de près de 160 en 2008, jusqu'à moins de 100 aujourd'hui. On peut dire sans trop de risque de se tromper que c'est une situation qui se retrouve dans la plupart de nos départements : une très forte augmentation des effectifs en LEA, avec des groupes de TD pléthoriques et une asphyxie de certains départements, suite aux non-crétions des postes nécessaires, et une baisse significative en LLCE, avec régulièrement des fermetures de

---

<sup>3</sup> Jean-Pierre Tardieu, PR, et Annick Tranvaux, MCF, co-responsables du Département d'espagnol de La Réunion, dans leur réponse datée du 2 avril 2012.

groupes, compte tenu de ces faibles effectifs. Pour ce type de départements, le Master est une pièce importante du dispositif d'enseignement, avec son articulation avec les concours (Agrégation mutualisée avec l'ENS pour Lyon-II), mais aussi la nécessité de maintenir la spécialité Recherche, nécessaire pour alimenter le vivier de doctorants des laboratoires - et dans une certaine mesure, le ratio PR/MCF.

Sur ce plan, c'est l'université de Rennes-II qui semble la plus privilégiée, avec 7 PR et 8 MCF – ce qui peut s'expliquer par la présence de trois équipes de recherche locales, auxquelles peuvent être rattachés les EC. Mais la situation du master et la préparation aux concours est problématique : rattachement de l'IUFM de Bretagne à l'Université de Brest, ce qui a entraîné la suppression du poste d'EC en espagnol qui permettait d'assurer les enseignements professionnels. Et la préparation des agrégations d'espagnol et d'italien est remise en question, les mutualisations précédemment imposées ne garantissant en rien l'ouverture à la rentrée prochaine.

À Nantes, maintenant, le département comptait en octobre 2012, trois PR (deux en LLCE, un en LEA), huit MCF (six en LLCE et deux en LEA), deux PRAG et quatre lecteurs, pour un nombre d'étudiants de Licence en baisse. Le nombre de titulaires ne permet pas de couvrir tous les besoins en enseignement : des ATER (cinq recrutements prévus pour l'année universitaire 2012-2013) ainsi que des chargés de cours assurent les enseignements que les titulaires – qui effectuent tous des heures complémentaires – ne peuvent assurer.

Depuis la réforme du CAPES, les étudiants sont nombreux à s'inscrire en Master MEF (en 2011-2012 : M1, 22 étudiants ; M2 : 16 étudiants). Les étudiants peuvent également s'inscrire en Master Recherche (10 en M1, 2011-2012), Master Médiation Culturelle (7 en M1, 2011-2012) ou bien en Master Didactique des Langues Etrangères (2 en M1, 2011-2012). Des Master LEA existent, notamment le Master Commerce International et le Master Logistique Internationale ; ces deux derniers Master conservent des cours de langue et de civilisation espagnoles. Le département d'études hispaniques n'assure plus, depuis la rentrée universitaire 2011, la préparation à l'agrégation externe d'espagnol. Il souhaite pouvoir à nouveau préparer ses étudiants à ce concours<sup>4</sup>.

Pour les cinq départements avec une cinquantaine d'étudiants seulement en L1, la première constatation est que dans ces universités la filière LEA est prospère. Le cas de l'Université de Lorraine (site de Nancy) est exemplaire : en LLCE, le département a eu jusqu'à 200 étudiants en première année, et 13 enseignants. Actuellement, ce sont 50 étudiants pour 3 PR, 4 MCF, 1 PRCE et 1 lecteur. Par contre, avec seulement 2 MCF et 1

---

<sup>4</sup> Informations transmises en septembre 2012 par Frédéric Alchalabi, MCF à Nantes, qui a ainsi complété celles données en mai. Mais la situation de nos départements évolue vite, et toutes ces données sont rapidement sujettes à modification. Elles n'ont d'autre mérite que celui de fournir un état des lieux de ces différents départements durant l'année 2012.

lecteur pour l'espagnol, le département de LEA est fortement sous-encadré, avec 110 étudiants en L1. Dans la mesure où il existe aussi à l'université de Lorraine, sur le site de Metz, à la fois un Département d'Espagnol et un Département de LEA, cette université ne conservera probablement pas l'espagnol sur les deux sites (Nancy et Metz) si les effectifs continuent de baisser.

À l'université de Caen Basse-Normandie, on a 3 PR et 10 MCF en LLCE pour 56 inscrits en L1. Les effectifs y sont là aussi en baisse, alors que la demande va croissant dans les autres UFR pour l'enseignement de l'espagnol pour non spécialistes (L'UFR des Sciences de l'Homme vient ainsi d'obtenir par exemple la création d'un poste de PRAG à temps plein). Par contre, si les effectifs diminuent en LLCE d'année en année, on constate sur le plan régional (l'université possède 5 antennes) que ceux de la filière LEA (avec 1 PR et 2 MCF) ne cessent d'augmenter là aussi de manière conséquente.

Particularité de l'université du Maine-Le Mans : un équilibre entre LLCE et LEA, avec une centaine d'étudiants dans chaque filière (et une cinquantaine en première année). Les effectifs en enseignants sont assez réduits : 1 PR, 4 MCF en LLCE ; 2 MCF en LEA ; 1 PRAG et 1 lecteur partagent leur service entre LLCE et LEA. Par contre, il n'y a pas de master : les étudiants vont préparer un master EF à Angers (ou à Rennes pour un petit nombre). Pour le master Recherche, ils doivent aussi aller à Angers.

À Limoges, où l'on trouve à peu près le même effectif en L1 pour les LLCE (46 étudiants), les collègues du département (2 PR, 5 MCF, 3 PRAG, 1 lectrice, 2 ATER) interviennent en LLCE, en LEA et en LANSAD, avec un nombre important d'HC à assumer (1400 ETD au total), ce qui rejaillit sur l'activité de recherche.

À Reims, où l'on a 4 PR, 6 MCF et 5 PRAG ou PRCE, le rapport entre LLCE et LEA est presque du simple au double : 110 étudiants pour les 3 années de licence LLCE, et 194 en LEA. Comme pour beaucoup d'universités, les collègues travaillent sur deux sites, Reims mais aussi Troyes, où la filière LEA est en expansion. Autre particularité du département face à la baisse des effectifs : l'instauration d'un portail commun LLCE/LEA « Langues » en 1<sup>ère</sup> année dès la rentrée 2012, qui entraîne la disparition de certains cours de LEA et de LLCE. Mais cette configuration est un moindre mal, face à d'autres possibilités de regroupements, par exemple avec les Lettres Modernes, ce qui aurait éclipsé davantage d'enseignements du département.

Je terminerai avec le cas d'un département avec aucun PR : celui de l'université du

Littoral-Côte d'Opale, où l'on trouve 5 MCF et 5 PRAG/PRCE. Il s'agit d'une université multi-sites, avec le LCE Espagnol à Boulogne, et le LEA Anglais-Espagnol à Boulogne et à Dunkerque. Les besoins en HC sont considérables (2000 HTD), en partie à cause du développement du LANSAD.

Il est difficile de conclure, après cette série de photographies instantanées de l'enseignement de l'espagnol. Il y manque la situation (parfois abordée dans les réponses) des deux autres langues péninsulaires parties prenantes de la SHF – et de nombre de nos départements –, le portugais et le catalan. Il y manque aussi le lien avec les classes préparatoires, et le fonctionnement, à côté de nos départements, de structures d'élite que sont les grandes écoles. Il y manque aussi une réflexion sur la place de l'espagnol au sein des pôles « langues vivantes ». Quelle est notre place, à côté de l'anglais ou de l'allemand, mais aussi à côté des dizaines d'autres langues enseignées dans ces pôles ? Il y manque enfin l'articulation avec la politique d'ensemble de nos universités, celle qui se décide au niveau ministériel – dans le changement ou dans une relative continuité, selon ce qui sortira des Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de l'automne 2012 – mais aussi, pour certaines orientations, au niveau de la CPU et/ou du CNU. Ce sont tous ces points qui ont été ensuite abordés par les quatre autres intervenants de la table-ronde sur l'enseignement de l'espagnol, lors des journées d'étude de la SHF, le vendredi 8 juin 2012, en Avignon.